



# Euro faible, vacances plus chères !

**TOURISME.** Mauvaise surprise pour certains vacanciers, à qui l'on réclame une petite rallonge avant de partir en congé. La faute à l'euro qui s'effondre face au dollar.

**L**a baisse de l'euro peut faire grimper le prix des loisirs. Certains vacanciers sont en effet contactés en ce moment par leur agence de voyages afin de remettre la main au porte-monnaie ! Une augmentation des tarifs qui serait comprise entre 5 % et 10 % suivant la destination ou le voyageur choisi. Explication de René-Marc Chikli, patron du Ceto, l'association des tour-opérateurs. « Au moment où sont établis les prix et rédigées les brochures, un professionnel se base sur un taux de change du dollar par rapport à l'euro, cours qui est indiqué dans la brochure. Mais si ce taux de change varie beaucoup, ce qui est le cas en ce moment, nous avons la possibilité de répercuter cette modification, c'est légal » (voir encadré).

« Nos tarifs sont fixés dix-huit mois à l'avance, confirme Patrice Caradec, PDG du groupe Transat, qui chapeaute Look Voyages (dont les prix ne bougent pas) et Vacances Transat (hausse en moyenne de 6 % des tarifs). Dans le groupe, nous nous imposons comme règle de ne pas toucher aux tarifs tant que l'évolution du taux de change ne dépasse pas les 5 %. Mais là, nous n'avons pas le choix. Sur des destinations comme le Canada ou les Etats-Unis, toutes les prestations terrestres (NDLR : hé-

**Sont a priori concernés ceux qui ont opté pour les Amériques, du Nord comme du Sud**

bergement, transferts sur place, etc.) se paient en dollars, et elles représentent presque la moitié de la facture totale. Cela dit, même avec cette augmentation, je n'ai pas le sentiment de proposer des prestations plus chères que certains de mes concurrents... ». Sont donc a priori concernés les vacanciers qui ont opté pour les Amériques, du Nord comme du Sud, l'été prochain. Sur le Bassin méditerranéen, l'Afrique ou l'Asie, les tour-opérateurs concluent en général leurs affaires en euros. Tout le monde ne se verra pourtant pas réclamer une rallonge. Des généralistes comme Fram ou Nouvelles Frontières s'arc-boutent sur leurs prix. D'autres, comme Marmara, vont jusqu'à les garantir. « C'est un argument commercial que nous utilisons depuis l'été 2008, reconnaît Florian Vighier, directeur général de la société. Nous avons même créé un pictogramme dans nos brochures pour signaler cette garantie. » Il semble que de nombreuses agences, qui devraient en théorie



**PARIS (11<sup>e</sup>), HIER.** L'augmentation des tarifs varie entre 5 % et 10 % suivant la destination ou le voyageur choisi. (LP/FRÉDÉRIC DUGIT.)

alerter leurs clients et leur faire part de la mauvaise nouvelle, préfèrent aussi rogner sur leurs marges et prennent cette augmentation à leur charge. « Elles le font pour leurs bons clients ou lorsque la facture était déjà élevée, révèle Richard Vainopoulos, PDG du réseau Tourcom (560 agences en France). Mais il faut aussi savoir que beaucoup de clients

ne sont pas concernés. Ils ont pris chez nous une assurance, qui ne coûte environ que 8 €, et permet de se prémunir contre ce type de mésaventure. »

Quant aux billets vendus par les compagnies aériennes, ils ne semblent pas touchés par l'instant par la baisse de l'euro.

MICHEL VALENTIN



## Changer les prix au dernier moment, c'est légal

**R**éclamer un petit supplément à un futur vacancier avant son départ et même s'il a déjà payé son forfait, cela ne fait jamais plaisir, mais c'est légal. « Jusqu'à trente jours avant son départ, un voyageur peut modifier les tarifs d'un client, explique Richard Vainopoulos, PDG du réseau Tourcom et spécialiste du droit des voyageurs. La disposition est inscrite aussi bien dans le Code du tourisme que dans une directive européenne de 1990. » Cette modification de tarif doit être de « faibles proportions », ce qui laisse le champ à une assez libre interprétation. Les tour-opérateurs n'appliquent pas toujours la disposition dans toute sa rigueur. Le consensus en France est par exemple de ne rien réclamer à un client quarante, voire cinquante jours avant son départ.

M.V.